

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2016

## STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 44

présenté par  
M. Warsmann

-----

**ARTICLE 32**

Substituer à l'alinéa 15 les trois alinéas suivants :

« 6° L'article L. 592-12 est ainsi modifié :

« a) Les trois premiers alinéas sont supprimés ;

« b) Au début du dernier alinéa, les mots : « L'autorité » sont remplacés par les mots : « L'Autorité de sûreté nucléaire » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination sur le statut de l'Autorité de sûreté nucléaire avec les dispositions votées dans le statut général des AAI et API.